

PUTANGES-LE-LAC

Cinq nouveaux logements pour les séniors

La municipalité a inauguré cinq logements sociaux et le nouveau presbytère, jeudi 12 janvier.

Achevés en juin dernier, ils ont accueilli leurs premiers occupants avant l'été 2022. D'une surface de 72 m², chacun, ces logements, de trois pièces et de plain-pied, sont conçus pour accueillir les séniors. Les loyers sont de 420 à 472 euros par mois, auxquels s'ajoutent 27,60 euros de charges mensuelles.

L'inauguration intervient un an après la déconstruction des 24 logements sociaux de la résidence du chemin des Près.

« Un pôle intergénérationnel »

Situé dans le bourg de Putanges-Pont-Écrepin, le nouveau lotissement est présenté comme « un pôle intergénérationnel », par le maire, Sébastien Leroux.

La municipalité a conclu un partenariat avec l'EPHAD Pierre Noal, permettant aux locataires de bénéficier d'animations et de repas.

L'ancien presbytère, qui fait face aux logements pour séniors, accueille depuis 2020, une maison d'assistantes maternelles.

« Nous avons temporairement relogé le prêtre dans l'ancienne trésorerie publique », note Sébastien Leroux. Le lotissement compte



Les six nouvelles habitations sont occupées depuis le début de l'été 2022. R.P.

maintenant un nouveau presbytère, identique aux logements sociaux, mais non conventionné.

Un lotissement à plus de 1,3 million d'euros

Le projet de construction de cinq logements sociaux et d'un logement non conventionné, le nouveau presbytère, lancé en 2019 par le Conseil municipal, se chiffre à « plus de 500 000 euros pour la commune ». « Un budget conséquent », accorde le maire, Sébastien Leroux.

« À Putanges, les budgets sont toujours conséquents », lance-t-il, mettant en cause le relief de la commune, qui oblige à réaliser d'importants travaux pour chaque aménagement.

Une partie de cette enveloppe a permis à la commune d'acquiescer les terrains, qui appartenaient à la communauté religieuse.

Cet investissement a été subventionné à hauteur de 250 000 euros par l'État, au travers d'une Dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR), indique Sébastien Leroux.

Du côté du bailleur social Logissia, le coût des travaux s'établit à 825 000 euros. La société a bénéficié de différents prêts de la Banque des Territoires, d'un montant total de 430 000 euros.

Priorité au respect de l'environnement

Le respect des normes environnementales a pris une part importante dans la construction du lotissement. « Les matériaux ont été étudiés un par un pour avoir un faible impact carbone », indique Corinne Picot, économiste de la construction pour le bailleur social Logissia, avant d'énumérer les différents labels et critères environnementaux auxquels répondent les logements.

À cette attention particulière, s'ajoute l'installation de panneaux photovoltaïques, sur le toit de chaque maison. Permettant aux locataires d'économiser 150 euros par an sur leur facture d'électricité, fait valoir l'agence Logissia.

« J'espère que la facture n'augmentera pas. » Côté lo-

cataire, c'est la chaudière, fonctionnant au gaz, qui inquiète, dans le contexte de crise, sur l'approvisionnement en énergie. « Pour le moment, on ne paie pas trop cher », relate Marie-Christine Banus, retraitée, qui fait visiter son logement aux élus.

Un deuxième lotissement en projet

« Il y a toujours de la demande pour du logement à Putanges », assure Sébastien Leroux. C'est tout en cas ce qu'il constate au regard du « nombre important de demandes » que la mairie a reçu pour la mise en location des cinq logements.

Un constat qui permet au maire de rappeler qu'un deuxième projet de lotissement devrait « être lancé à la fin de l'année 2023 ».

Il sera construit dans « un environnement magnifique, près de la forêt et à 150 mètres du bord du lac », s'enthousiasme le maire.

Plus conséquent, ce lotissement se composera d'une quarantaine de parcelles. 10 d'entre elles seront dédiées à la construction de logements sociaux, tandis que le reste sera mis en vente.

● Robin PETER



Le lotissement a été inauguré jeudi 12 janvier. R.P.